



Je viens de divorcé je vais me remarié

Par **cricrinou76_old**, le **21/12/2007** à **18:03**

j'étais en instance de divorce depuis plus de 5 ans ,le divorce viens d'être prononcé
je doit me remarie cette année peut'on demandé une modification de la prestation
compensatoire vu ma nouvelle situation
je règle actuellement une prestation compensatoire pendant 8 ans, si je décède avant les 8
ans,
que deviens la prestation compensatoire ??
qui paiera ??
ma nouvelle femme devra t'elle continué à payée la prestation compensatoire